
présentation du DE

META- PHAUR

ENJEUX

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a publié en 2022 son sixième rapport rappelant la nécessité de réaligner les actions face aux limites planétaires que nous avons aujourd'hui atteintes. Le secteur de la construction n'a pas engagé de véritable virage vers une sobriété, en interrogeant de façon encore trop marginale sa responsabilité. Le précieux héritage architectural et urbain reste aujourd'hui précaire dans un monde régi par une immédiateté au travers de laquelle le temps et l'histoire tendent à être occultés et progressivement effacés. En réaction, le culte patrimonial produit des effets délétères, conduisant à un repli qui sonne comme une alerte sur notre capacité à prendre soin et transmettre ce qui existe. Affirmer une posture attachée à l'existant et aux conditions de sa réhabilitation apparaît donc comme une impérieuse nécessité pour prendre soin des territoires et de leurs habitants.

AMBITION

Le domaine d'étude METAPHAUR a pour ambition de donner les moyens d'agir aux étudiant.e.s, futur.e.s acteurs.rices de la construction, ainsi qu'aux partenaires parties prenantes dans les territoires où les différents semestres prennent place : agir non plus « avec », de manière subordonnée à l'existant, mais « pour » l'existant en le considérant. L'enjeu premier n'est pas la forme (même si celle-ci peut être porteuse de sens) mais bien le sens donné à la reprise pour réinscrire l'édifice existant, qu'il soit marginalisé, laissé en attente ou en péril. Ni moderne, ni archaïque, l'actualisation de l'héritage est une question éminemment contemporaine : elle conduit tout acteur à devenir un passeur du temps en démêlant et en re-composant avec les strates et les fils. Cette approche des temps et du temps de l'édifice implique intrinsèquement la sobriété, l'économie et le développement soutenable.

ANCRAGES

Alors que notre héritage architectural et urbain est aussi précieux que précaire dans un monde narcissique où domine le présentisme, alors que le culte patrimonial et ses excès devraient nous alerter sur nos capacités à reprendre et transmettre ce qui existe, s'attacher à l'existant et aux conditions de sa réhabilitation nous apparaît comme une posture vertueuse pour les territoires et leurs habitants. L'existant peut devenir dans cette perspective et sous certaines conditions une ressource.

Le projet architectural se présente dès lors tout autant comme un mode d'action, un processus considérant l'existant, qu'un outil, pour faire et penser les conditions de la reprise. Cette reprise doit s'opérer au travers d'un acte d'architecture délibéré et engagé : l'édifice tout autant artéfact que document, en se révélant, devient-lui même porteur de connaissance de son milieu.

→ ENSEIGNEMENTS

UE 7.1_ Réparer la ville : de la considération à la (ré)habitation de l'existant

UE 8.1_Architecture pour la revitalisation des petites centralités

UE 9.1_Architecture et structure pour le patrimoine

UE 10.1_IACOBUS, héritage et dynamique territoriale en Europe